

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER CFDT IC
<http://eepurl.com/gbJxAb>

LES INFORMATIONS DU CSE
INTERCITÉS CFDT | SEPTEMBRE 2024

HORS-SÉRIE #3

ACTU'IC



cfdt-intercites.org

ÉCLAIRAGE

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR VOTRE CSE INTERCITÉS

LES ATTRIBUTIONS
LES AGENTS RATTACHÉS
LE FONCTIONNEMENT
LA COMPOSITION DU BUREAU
LES COMMISSIONS
LES GROUPES DE TRAVAIL



© FREEPIK

VOTRE ÉQUIPE



VOTRE REPRÉSENTANT SYNDICAL
DAMIEN CHORON



ÉLU TITULAIRE AU CSE IC
CORRESPONDANT DIR IC
Gérald Galliano | 06 11 69 86 19



ÉLU TITULAIRE AU CSE IC
Esteban Zacharie | 06 25 64 34 11



ÉLU AU CSE IC
CORRESPONDANT OCCITANIE
Johann Bedel-Navarro | 06 20 67 70 61

Cfdt: CHEMINOTS
CSE INTERCITÉS

ÉCLAIRAGE

À QUOI SERT LE CSE INTERCITÉS ?

Le comité social et économique (CSE) est l'instance de représentation du personnel dans l'entreprise.



© FREEPIK

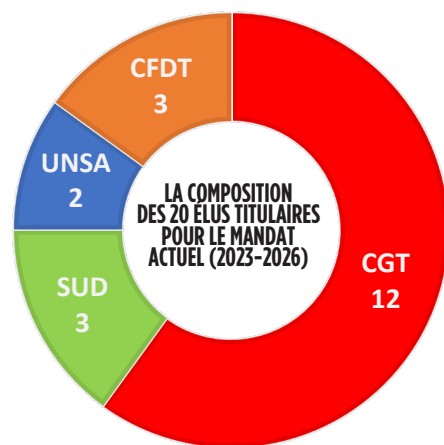
LES ATTRIBUTIONS DU CSE

- #1 Assure, contrôle ou participe** à la gestion de toutes les activités sociales et culturelles (ASC) établies au bénéfice des salariés, de leur famille et des stagiaires.
- #2 Assure l'expression** collective des salariés.
- #3 Est informé et consulté** sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale d'Intercités
- #4 Procède à l'analyse des risques professionnels** auxquels peuvent être exposés les travailleurs
- #5 Contribue notamment à faciliter l'accès des femmes** à tous les emplois à l'adaptation et à l'aménagement des postes de travail afin de faciliter l'accès et le maintien des personnes handicapées à tous les emplois
- #6 Peut susciter toute initiative** qu'il estime utile et proposer notamment des actions de prévention du harcèlement moral, du harcèlement sexuel et des agissements sexistes.
- #7 Procède, à intervalles réguliers,** à des inspections en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail. Il réalise des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel.
- #8 Formule, à son initiative, et examine, à la demande de l'employeur,** toute proposition de nature à améliorer conditions de travail, d'emploi et de formation professionnelle des salariés
- #9 Est consulté sur les sujets suivants :** orientations stratégiques d'Intercités, les conditions de travail et l'emploi, etc

#10 Bénéficie d'un droit d'alerte lui permettant de demander à l'employeur des précisions dans les situations suivantes : danger grave et imminent, atteinte aux droits des personnes (harcèlement moral par exemple).

LE SIEGE SOCIAL DU CSE

19 Bis avenue Pierre Semard, 94200 Ivry Sur Seine



LA CFDT CHEMINOTS SUR LE PÉRIMÈTRE D'INTERCITÉS

- Représente 22,60 % des suffrages exprimés
- La 2ème organisation syndicale
- Une progression de 12 points rapport à la mandature 2018 - 2022
- La 1ère organisation syndicale chez les cadres.
- La seule organisation syndicale avec au moins 10% des suffrages dans les 3 collèges.



LES AGENTS QUI Y SONT RATTACHÉS

- ↻ Les agents du Technicentre de Paris-Austerlitz
 - ↻ Une partie des agents du Technicentre de Bordeaux
 - ↻ Les agents de la gare de Paris Bercy (manœuvre, escale, etc)
 - ↻ Les agents de la gare de Paris-Austerlitz (manœuvre, escale, etc) hors TER
 - ↻ Les agents de l'Escale Intercités de la gare de Toulouse-Matabiau
 - ↻ Les agents de l'Escale Intercités de la gare de Bordeaux St-Jean
 - ↻ Les équipes trains Intercités de Clermont-Ferrand, Paris-Austerlitz, Toulouse, Nîmes, Tarbes, Brive et Limoges
 - ↻ Les agents de la Direction Intercités (Tour Traversière, RPROD, etc)
 - ↻ Les équipes de manœuvre de la gare de Brive
- Soit 1481 agents en moyenne en 2023.

LE FONCTIONNEMENT DU CSE

Le CSE Intercités se compose de 20 élus titulaires et 20 élus suppléants (voir page ci-contre). La durée de leur mandat est de 4 ans. Le CSE est régulièrement réuni à raison de onze fois par an. Au moins quatre réunions par an portent en tout ou partie sur les attributions en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

LE BUREAU DU CSE*

Le bureau est chargé de mettre en œuvre les orientations et d'exécuter les décisions prises par le Comité, de coordonner l'activité de ses commissions, de préparer les questions à l'initiative du bureau pour l'ordre du jour des réunions du Comité qui sera arrêté par le Président et le Secrétaire. Il se réunit en principe à minima une fois par mois. Il a également pour mission d'arrêter les comptes annuels du Comité.

*La CFDT Cheminots est présente dans ces instances ou commissions.

LE BUREAU EST COMPOSÉ DE NEUF MEMBRES

- ↻ Un Secrétaire
- ↻ Un Référent Santé, Sécurité et conditions de travail (SSCT)
- ↻ Un Trésorier
- ↻ Un Président des Activités Sociales et Culturelles (ASC)
- ↻ Cinq autres membres*

LE SECRÉTAIRE

Il est chargé d'administrer les affaires courantes du comité. Il représente le comité dans tous les actes de gestion courante de l'organisme liés à l'exercice de la personnalité civile du comité. Il représente le comité en justice.

LE TRÉSORIER

Il est responsable de la comptabilité du Comité. Il doit s'assurer de la régularité des dépenses décidées par le comité.

LE PRÉSIDENT DES ASC

Il dirige la commission des ASC et impulse les ASC.

LE RÉFÉRENT (SSCT)

Il assure l'interface entre les CSSCT et le CSE sur les sujets relatifs à la sécurité, à la santé et aux conditions de travail.

DEUX RÉFÉRENTS HARCÈLEMENT

Ils sont les référents en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

LES COMMISSIONS SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (CSSCT)

Les CSSCT et ses sous-commissions sont chargées des attributions générales en matière de santé sécurité et conditions de travail.

À QUELLE CSSCT EST-CE QUE J'APPARTIENS ?		
CSSCT DIR IC*	SOUS-COM LOCALE TNC BORDEAUX	CSSCT TNC PAZ
TOUR TRAVERSIÈRE	AGENTS DU TNC DE BORDEAUX	AGENTS DU TNC
CSSCT PAZ BERCY CLERMONT*	SOUS-COM LOCALE EIGS*	SOUS-COM LOCALE BRIVE LIMOGES
GARE DE PAZ GARE DE BERCY AGENTS TRAINS DE PAZ AGENTS TRAINS DE CLERMONT FERRAND	ESCALES TOULOUSE ET BORDEAUX AGENTS TRAINS DE TOULOUSE, TARBES ET NÎMES. SIÈGE EIGS	AGENTS TRAINS DE LIMOGES AGENTS TRAINS DE BRIVE AGENTS DE MANŒUVRE DE BRIVE



LES AUTRES COMMISSIONS

LA COMMISSION DE LA FORMATION*

Cette commission est chargée d'étudier les moyens permettant de favoriser l'expression des salariés en matière de formation.

LA COMMISSION D'INFORMATION ET D'AIDE AU LOGEMENT (CIAL)*

Elle a pour objet de faciliter l'accès des salariés à la propriété et à la location des locaux d'habitation destinés à leur usage personnel. Elle n'a aucun pouvoir d'attribution de logements.

LA COMMISSION DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE*

Cette commission est notamment chargée de préparer les délibérations du CSE relatives à l'égalité professionnelle dans le cadre de sa consultation sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi.

LA COMMISSION ÉCONOMIQUE*

Cette commission a vocation à préparer les délibérations du Comité sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour qui sont en lien avec l'organisation et la marche générale de l'entreprise sur le périmètre du Comité.

LA COMMISSION ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES*

Cette commission permet de préparer les décisions du Comité en matière de gestion des activités sociales et culturelles.

LA COMMISSION BUDGET*

Cette commission permet de préparer les décisions du Comité relatives à la gestion de son budget.

LES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES (ASC)

Après consultation, la majorité des élus du CSE Intercités ont confié la gestion des ASC à caractère local à des comités des activités sociales et culturelles interentreprises (CASI). Seule la CFDT Cheminots s'y est opposée. Non-signataire, elle est exclue de fait des CASI.

GROUPES DE TRAVAIL ROULEMENTS*

Les travaux liés aux évolutions des roulements des personnels Trains sont réalisés dans le cadre de Groupes de Travail Roulements. Toutes les Organisations Syndicales représentatives du CSE Intercités y sont conviées.

LA COMMISSION DE NOTATIONS ET CONSEIL DE DISCIPLINE*

L'attribution des sièges dans le conseil de discipline se fait en fonction des résultats électoraux de 2022. La CFDT est représentée dans les 3 collèges.

L'attribution des sièges dans les commissions de notations se fait également en fonction des derniers résultats électoraux. Seuls les délégués de commission de notations ont accès aux listings de notations ou peuvent porter les réclamations des agents le jour de la commission.

ETABLISSEMENT	NOM DE LA COMMISSION	PERSONNEL CONCERNE
TECHNICENTRES PAZ ET BORDEAUX	Commission de notation 130 (exécution)	Tous les agents d'exécution des technicentres
	Commission de notation 144 (maîtrise)	Tous les agents qualif D des technicentres
DIRECTION INTERCITES	Commission de notation 130 (exécution)*	Tous les agents d'exécution de Clermont, de l'EIGS, Brive, Limoges, Escale Toulouse, Escale Bordeaux, Paris-Austerlitz, Paris Bercy, direction Intercités
	Commission de notation 144 (maîtrise)	Tous les agents de qualif D de Clermont, de l'EIGS, Brive, Limoges, Escale Toulouse, Escale Bordeaux, Paris-Austerlitz, Paris Bercy, direction Intercités
	Commission de notation 233 (maîtrise)*	Tous les agents à la qualification E d'Intercités en général
	Commission de notation 333 (cadre)*	Tous les cadres d'Intercités en général

